



EMMANUEL MACRON : UN DISCOURS LOIN DES ATTENTES DU MOUVEMENT !

Mercredi 31 mars, le Président de la République, Emmanuel Macron, faisant état de la situation sanitaire, a annoncé diverses mesures visant à ralentir la propagation du virus dans le contexte de l'engorgement des lits de réanimation.

Une fois de plus, la situation de tension dans le service public hospitalier place les soignants et personnels médicaux dans une situation intenable : déprogrammer de patients ayant des pathologies lourdes, déterminer quel patient est prioritaire dans les services de réanimation, surcharge de travail et détérioration des conditions d'exercice des métiers... Tout montre à quel point il est urgent de rompre avec les politiques austéritaires menées par les gouvernements successifs qui ont conduit à détériorer l'hôpital public en France. Nous apportons une nouvelle fois toute notre solidarité aux

personnels soignants dans cette période.

Concernant nos secteurs, Emmanuel Macron a une nouvelle fois enfoncé des portes ouvertes en indiquant que « dès la mi-mai, nous rouvrirons des lieux de culture avec des règles strictes ». Misant sur la vaccination, le président entend donner « prochainement » un calendrier précis de réouverture pour tous les secteurs qui sont actuellement empêchés de travailler. Nous estimons qu'avec une campagne de vaccination très en retard, ouverte aux 50-60 ans seulement à compter du 15 mai et aux moins de 50 ans seulement à la mi-juin, donner des perspectives de réouverture de lieux culturels à la mi-mai n'est pas sérieux et reste une manière de botter en touche sur la situation dramatique que traversent nos professions.

La précarité vécue dans nos secteurs et partagée par d'autres professions est réelle et violente.

Tous secteurs du spectacle confondus, 633 millions d'euros de salaire ont fait défaut dans les secteurs du spectacle entre l'année 2019 et 2020, soit une baisse globale de 24 % d'activité (chiffres Audiens), avec une baisse de masse salariale encore plus sensible dans le spectacle vivant.

Emmanuel Macron a annoncé que face aux nouvelles restrictions sanitaires, tous les dispositifs de soutien existants seraient maintenus. Manifestement, le Président de la République omet de préciser que son gouvernement vient de prendre un décret inique visant à baisser les droits à l'indemnisation chômage de tous les privés d'emploi du régime général en juillet prochain. Il met également sous silence le fait que les dispositifs de soutien existants n'ont pas permis de compenser la perte massive de salaires et de revenus subis par les intermittents du spectacle et les artistes auteurs. Les dispositifs d'activité partielle n'ont en effet que partiellement couvert les artistes et techniciens intermittents du spectacle. En l'absence de revenus salariés, les intermittents ayant des droits ouverts n'ont pu compter que sur leur indemnisation chômage durant cette période. Les primo-entrants qui n'ont pu justifier du nombre suffisant d'heures pour bénéficier de l'indemnisation spécifique d'assurance chômage des intermittents du spectacle n'ont eu droit à rien.

Quant aux artistes auteurs, la très grande majorité d'entre eux n'ont pu accéder au fonds de solidarité compte tenu du refus de Bercy d'adapter les règles au regard de leur situation spécifique. La paupérisation de nos professions est inacceptable !

À ce jour, plus de 90 lieux de spectacle sont occupés à travers la France se mobilisant contre la réforme de l'assurance chômage, pour garantir les droits sociaux de nos professions et obtenir des mesures pour l'emploi. Face au silence persistant du gouvernement et du président de la République qui semblent décidés à enterrer nos professions, notre détermination demeure intacte. Nous appelons à amplifier la mobilisation

à travers des occupations dans le respect des préconisations sanitaires et à organiser des rassemblements revendicatifs pour mener des débats publics. Depuis l'arrêt du Conseil d'État rétablissant la liberté de manifester, nous rappelons qu'il est licite de se rendre à ces rassemblements y compris en période de confinement et durant les couvre-feux.

Demain à Paris et en région, s'exprimeront les « Vendredi de la Colère » réunissant les travailleurs du spectacle et les professions mobilisées contre la réforme d'assurance chômage.

Nous rappelons nos revendications :

- Abrogation de la réforme d'assurance chômage ;
- Prolongation de l'année blanche et son élargissement à tous les travailleurs précaires ;
- Baisse immédiate du seuil d'accès à l'indemnisation chômage pour les primo-entrants et intermittents en rupture de droits ;
- Garantie de tous les droits sociaux notamment congés maternité et maladie pour les salariés à l'emploi discontinu, et les artistes auteurs ;
- Plan massif de soutien à l'emploi et de reprise de l'activité ;
- Soutien aux caisses sociales spécifiques du spectacle dont l'existence est menacée par la baisse de la collecte des cotisations sociales afférentes aux salaires ;
- L'accès garanti au fonds de solidarité pour les artistes auteurs ;
- Des mesures d'accompagnement adéquates pour les enseignants artistiques dans l'exercice de leur métier ;
- Plan d'action d'urgence pour les étudiants pour faire face à la précarité.

✓ **À PARIS / ÎLE-DE-FRANCE : RASSEMBLEMENT REVENDICATIF / HAPPENING**
VENDREDI 2 AVRIL À 13H PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - M° Hôtel de Ville

✓ **À POITIERS : MANIFESTATION À 11H AU PÔLE EMPLOI DE LA GARE**

Pour les autres rdv en région, rapprochez-vous des syndicats ou unions départementales.

Paris, 01/04/2021.